

MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE.

DIRECTION DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

BREVET D'INVENTION.

Gr. 12. — Cl. 4.

N° 641.171

Système de cadres récepteurs de radio-téléphonie.

ÉTABLISSEMENTS CHOLIN, FERRY & PAUL résidant en France (Meurthe-et-Moselle).

Demandé le 20 septembre 1927, à 16^h 35^m, à Paris.

Délivré le 10 avril 1928. — Publié le 30 juillet 1928.

La présente invention a pour objet un système de cadres récepteurs de téléphonie sans fil, dont la particularité réside dans le fait que les deux cadres dont l'un permet de recevoir
5 les ondes courtes et l'autre les ondes longues, sont placés l'un à l'intérieur de l'autre, et sont formés d'enroulements plats en toile d'araignée, fond de panier ou nid d'abeilles, effectués sur deux carcasses en matière iso-
10 lante, carton laqué, ébonite, bakélite, fibrociment ou autre, ou même au besoin sans l'emploi de carcasses si les enroulements présentent une rigidité suffisante.

Ces deux enroulements plats sont disposés
15 l'un dans l'autre de manière à pouvoir tourner l'un ou l'autre autour d'un axe, ce mouvement étant libre ou limité par un dispositif de blocage. L'ensemble est supporté par un axe qui sert à l'orientation du système et le
20 tout peut être placé soit sur l'appareil de réception lui-même, soit sur un pied, soit sur un plateau portant une carte indiquant les stations d'émissions.

Les extrémités des enroulements aboutissent à des contacts, bornes, douilles ou autres dispositifs et des cordons s'y adaptant permettent de les connecter à l'appareil.

La connexion des cadres à l'appareil récepteur peut être réalisée par l'intermédiaire
30 d'un inverseur bipolaire, dont les pôles médians correspondraient au pivot supportant

les cadres, ce dernier étant monté alors à la façon d'un jack.

On pourra enfin réaliser l'association de deux enroulements plats, qui pourraient être
35 utilisés séparément et que l'on pourra placer alternativement sur un support en forme de jack avec deux contacts.

L'ensemble des deux cadres offre un encombrement des plus réduits dont l'épaisseur
40 maxima est d'environ 10 millimètres, et dont le diamètre maximum est d'environ 500 millimètres, dimensions qui ne sont données qu'à titre d'indication et qui peuvent être
45 réduites ou augmentées à volonté. Les enroulements permettent des réceptions d'ondes courtes et d'ondes moyennes, l'orientation en est facile et leurs dimensions réduites facilitent le transport qui peut avoir lieu au moyen d'un sac spécial avec poignée. 50

La description qui va suivre, en regard du dessin annexé, donné à titre d'exemple, fera bien comprendre la manière dont l'invention est réalisée.

La fig. 1 représente, en vue de face, le système de cadre récepteur de radio-téléphonie
55 objet de la présente invention.

La fig. 2 est une coupe partielle, suivant la ligne X-X de la fig. 1, des enroulements.

La fig. 3 représente en perspective le dit
60 système de cadre de T. S. F.

La fig. 4 représente à titre d'exemple, un

Prix du fascicule : 5 francs.

mode de réalisation de contacts tournants formant jacks.

La fig. 5 montre à plus petite échelle en vue de côté partielle les carcasses des bobines.

- 5 Sur la fig. 1, a et b désignent respectivement les carcasses des enroulements en fond de panier, qui peuvent par exemple être constituées par du carton laqué, ou toute autre matière isolante. Ces carcasses sont divisées
- 10 par des échancrures a^1-b^1 en secteurs a^2-b^2 , sur lesquels sont bobinés les enroulements ainsi que le montre la fig. 2, une même spire passant alternativement, par les échancrures a^1 , de la face postérieure d'un secteur à la
- 15 face antérieure du secteur suivant et cette disposition étant inversée pour deux spires consécutives, afin de réduire la capacité répartie entre les spires. Les extrémités des deux enroulements aboutissent respective-
- 20 ment aux organes de connexion c^1-c^2 , d^1-d^2 qui peuvent être des bornes, douilles, ou tous autres systèmes de contact.

- Le cadre formé par la carcasse b est monté à pivot à l'intérieur du cadre a par l'intermédiaire des axes diamétralement opposés
- 25 e^1-e^2 ; enfin le cadre a est monté à pivot sur un support, ainsi que le montre la fig. 4, ou encore sur l'appareil de réception lui-même.

- On a représenté sur la fig. 4 un jack à
- 30 double contact qui peut servir de pivot au cadre a , la fiche f étant solidaire du cadre et la douille g du support. Pour permettre l'utilisation à volonté de l'un ou de l'autre des cadres, les fils f^1 et f^2 reliés aux bornes de la

fiche f du jack, pourront par exemple être 35 terminés par des petites fiches qui viendront s'engager dans des douilles c^1-c^2 ou d^1-d^2 .

Le pivot pourrait encore être constitué par un jack à quatre contacts, correspondant aux quatre extrémités des enroulements et relié 40 à un commutateur permettant de réaliser les circuits voulus.

On conçoit d'ailleurs que des modifications de détail pourront être apportées au système de cadres récepteurs qui vient d'être 45 décrit sans sortir des limites de l'invention, par exemple les cadres pourront être séparés, tout en étant montés sur jacks.

RÉSUMÉ.

La présente invention comprend : 50

1° Un système de cadres récepteurs de téléphonie sans fil, dont la particularité réside dans le fait que les deux cadres, dont l'un permet de recevoir les ondes courtes et l'autre les ondes longues, sont placés l'un à 55 l'intérieur de l'autre et sont formés d'enroulements plats en toile d'araignée, fond de panier ou nid d'abeilles de faible encombrement; les dits cadres pouvant tourner indépendamment l'un de l'autre autour d'un 60 même axe de rotation.

3° A titre subsidiaire, l'utilisation comme pivot pour l'ensemble des cadres d'un jack à double contact ou à quadruple contact.

ÉTABLISSEMENTS CHOLIN, FERRY & PAUL.

Par procuration :

ARMENGAUD JEUNE.

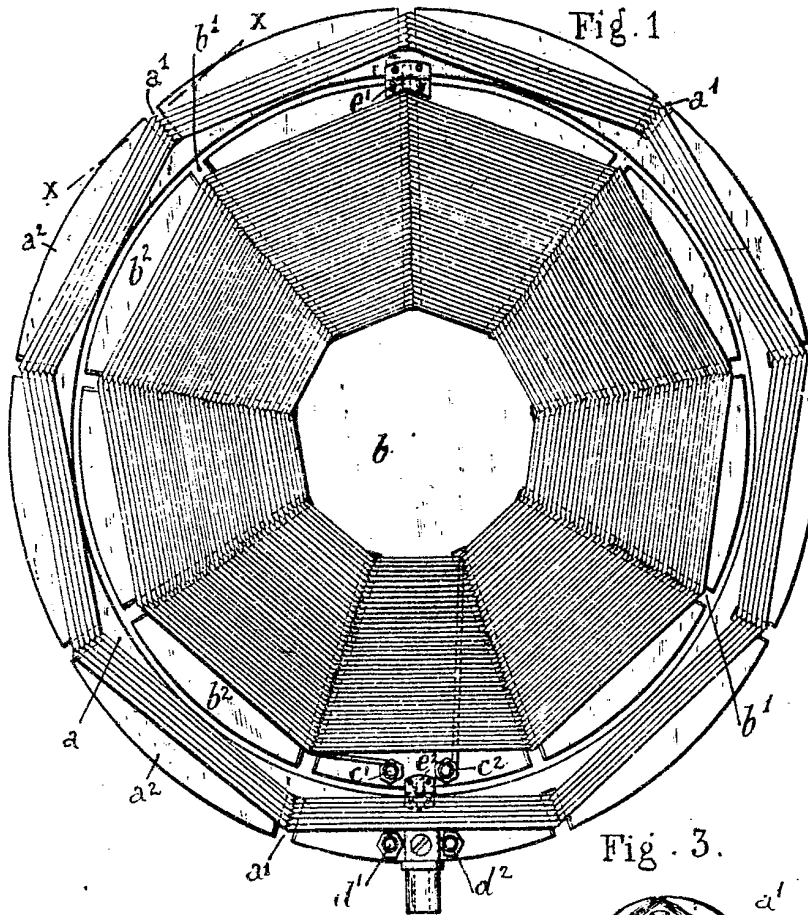


Fig. 3.

Fig. 2.



Fig. 5

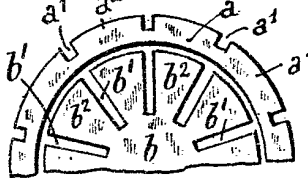


Fig. 4

